

FEB 14 1992



Conseil de sécurité

UN/ISA COLLECTION

Distr.
GENERALES/23564
10 février 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 FEVRIER 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE
DE COREE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre, datée du 25 décembre 1991, émanant de Kim Yong Nam, Vice-Premier Ministre chef du Conseil de l'administration et Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, qui est parvenue par télécopie en décembre dernier et contient les renseignements demandés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 724 (1991).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire diffuser le texte de cette lettre, accompagné de la présente, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) PAK Gil Yon

ANNEXE

Lettre datée du 25 décembre 1991, adressée au Secrétaire général
par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
de la République populaire démocratique de Corée

J'ai l'honneur d'accuser réception du texte de la résolution 724 (1991) que le Conseil de sécurité a adoptée à sa séance du 15 décembre 1991.

Nous espérons que cette résolution aidera à régler par des moyens pacifiques les querelles intestines en Yougoslavie.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée suit avec une très vive appréhension la situation actuelle en Yougoslavie.

Je donne l'assurance qu'il n'y a eu aucune livraison d'armements et d'équipements militaires de quelque nature que ce soit en Yougoslavie et que notre pays continuera d'appliquer strictement la résolution pertinente du Conseil de sécurité.

Nous espérons que la situation qui règne actuellement en Yougoslavie et les affaires intérieures de cette nation se régleront dans le calme, par le dialogue et la négociation.

En vous souhaitant de pouvoir mener à bien la tâche qui vous incombe dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, veuillez agréer, etc.
